

3ème Lettre du Conseil 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 juillet 2015 à 20 heures .

Tous les membres en exercice étaient présents.

I - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 10 AVRIL 2015

Il n'y a pas de remarque, il est Adopté à l'Unanimité.

II - RECENSEMENT DE LA POPULATION

La séance ouverte, Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement prévu en 2016.

Mademoiselle Amélie BOURBIAUX est désignée agent coordonnateur, chargée de la préparation et la centralisation des enquêtes.

Monsieur le Maire propose que le dépôt des documents d'enquête et l'aide à la rédaction soient réalisés par des habitants du village à la recherche d'une activité.

Les intéressés doivent déposer une demande écrite en mairie.

III - PERSONNEL

Monsieur le Maire rappelle les fonctions des employés de la Commune.

Il détaille la nature des contrats qui seront à renouveler pour effectuer les tâches à réaliser.

III - INFOS CCDS

Monsieur le Maire fait part des journées de la conférence des maires organisées par la CCDS.

- Le 02 juin 2015, l'ordre du jour portait sur la mutualisation et le projet du centre aquatique :

- La mutualisation permet de réaliser certaines économies sur le matériel et les services. Un détail des possibilités est présenté.
- Le centre aquatique qui sera situé en dessous de la maison de la faïence sera composé de 4 bassins, d'une salle de réception et d'un parking. Le coût total de ce projet s'élève à 12 745 000€. Il sera proposé au vote lors du prochain conseil communautaire.

- Le 10 juin 2015, la réunion comportait sur la présentation :

- de l'Etablissement Public Foncier du Nord Pas-de-Calais (EPF) . Cet organisme est un opérateur foncier public qui contribue à l'accroissement

de l'offre de logements et au soutien du développement économique aux côtés des collectivités locales. Il a vocation à réguler le marché immobilier en débloquant du foncier à prix maîtrisés. Il aide les collectivités territoriales à définir leur stratégie foncière sur le court, le moyen et le long terme.

- La Maison Du Département Solidarité du Boulonnais (MDS) dont la politique mise en œuvre concerne l'enfance et la famille, les personnes âgées, les personnes handicapées, la santé et l'insertion. Ce service apporté par le Conseil Départemental vient en aide aux particuliers dans des démarches spécifiques en complément du CCAS.
- Le Service Civique concerne l'accompagnement d'un jeune de 16 à 25 ans. Il s'adresse plus particulièrement aux grandes et moyennes communes car les communes rurales ne possèdent pas les moyens humains pour l'accompagnement.

V - INFORMATION 2 X 2 VOIES (NABRINGHEN – BULLESCAMPS)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la tenue d'une réunion relative au projet de la mise en 2 x 2 voies Nabringhen – Bullescamps. Cette réunion était présentée par la DREAL et la Chambre d'Agriculture. Les élus ainsi que les agriculteurs ont été conviés afin de recueillir les remarques avant l'ouverture de l'enquête publique.

VI - PLUI

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la tenue des réunions des groupes de travail organisées par la CCDS pour l'élaboration du PLUI.

Le 28 avril : atelier foncier réservé au secteur nord

L'objet de la réunion portait sur la présentation de l'enveloppe urbaine projetée par le SCOT.

Le 03 juin : atelier habitat qui regroupait 2 secteurs

L'objet portait sur les modes d'urbanisation (habitat groupé, ...).

Le 07 juillet : atelier environnement qui regroupait l'ensemble des secteurs

L'objet portait sur l'exposition de la prise en compte et des outils d'aménagement des milieux naturels et urbains.

Il explique que le détail des zones urbanisables n'est pas encore défini et précise qu'il informera le Conseil puis la population de l'avancement des travaux.

VII – QUESTIONS DIVERSES

- Benne à déchets verts :

Monsieur le Maire explique que des matériaux sans objet avec les déchets verts sont régulièrement déposés dans ou à côté de la benne.

Il propose d'effectuer un rappel des instructions et de procéder à l'affichage des consignes. **Le non respect des règles pourrait nous obliger à supprimer le service.**

- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame BUCCIO, Préfète du Pas-de-Calais, demandant aux maires des différentes communes de recenser les effets observés lors du séisme du 22 mai 2015. Il indique qu'à sa connaissance il n'y a pas eu de dommages, seules quelques personnes ont été réveillées par le tremblement de terre.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée de la venue les 17 et 18 septembre, de 14 équipes de jeunes accueillis dans des foyers, qui participeront à une course d'orientation aux alentours du village.
- Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le permis d'aménager déposé par STILNOR a été refusé.
- Boîte aux lettres de la Poste :
La boîte aux lettres située sur le pignon de la Mairie a été retirée. Elle sera repositionnée dans la rue du Blanc Mont, à proximité de la résidence et de l'auberge. **Il convient d'inciter la population à l'utiliser afin d'éviter qu'elle ne disparaisse.**
- 14 juillet : à 9 h 30 marche de 7 km environ et pot de l'amitié offert par la Municipalité à l'issue de la visite du camping de Mr et Mme Gilbert LECLERCQ.
- CLEA : Madame Sophie DENIS, Présidente de l'Association, indique à l'assemblée que le centre aéré se tiendra du 03 au 28 août 2015. Cette année, le CLEA n'a pu recruter un directeur. Aussi, en accord avec la DDCS, Mademoiselle Eugénie LEBAS, dirigera le centre.
- Adjudication du droit de Chasse: Monsieur le Maire précise que le renouvellement du bail de chasse sur les terres communales de la Warenne sera octroyé publiquement le jeudi 10 septembre à 14 heures.